



Modalités d'inscription

- Inscriptions de préférence par mail.
- Inscriptions prioritisées sur trois journées minimum (1)
- L'adhésion 2025-2026 au CLEM est obligatoire et fixée à 15 euros par famille et valable de septembre 2025 à août 2026.

Le règlement peut être effectué par chèque, virement, ANCV, CESU ou espèces ; à l'ordre du CLEM.

En cas d'absence, remboursement sur justificatif médical uniquement.

Tarifs Habitant de Romanèche-Thorins

Pour rendre le centre accessible à tous, les tarifs proposés sont dégressifs en fonction de votre coefficient CAF

QF	<500	500 à 700	701 à 1000	>1000
Tarif 1 jour (avec Repas/Goûter)	6.60	9.00	13.00	18.00
Tarif 1/2 journée (avec repas)	5.00	7.00	10.00	13.50
Tarif 1/2 journée (sans repas)	3.60	5.00	7.00	10.00

Tarifs Habitant Extérieur à Romanèche-Thorins

Pour rendre le centre accessible à tous, les tarifs proposés sont dégressifs en fonction de votre coefficient CAF

QF	<500	500 à 700	701 à 1000	>1000
Tarif 1 jour (avec Repas/Goûter)	12.60	15.00	19.00	24.00
Tarif 1/2 journée (avec repas)	9.50	11.50	14.50	18.50
Tarif 1/2 journée (sans repas)	7.00	8.50	10.50	14.00

(1) Il est toutefois possible d'inscrire vos enfants à la journée sous réserve de place. Le centre se réserve le droit de refuser une inscription si le nombre maximum d'enfants pouvant être accueilli est atteint

CENTRE DE LOISIRS

Romanèche-Thorins

Accueil des enfants
de 3 à 12 ans

École Bernard Pivot

Rue du Bourg

71570 Romanèche-Thorins

clemromaneche@gmail.com

07 67 87 71 84



Vacances d'Avril

Du 13 avril au 17 avril 2026

Ouvert de 7h30 à 18h30

DATES D'INSCRIPTIONS :

À partir du mardi 10 mars pour les habitants
de Romanèche-Thorins.

À partir du mercredi 18 mars pour les
habitants extérieurs à Romanèche-Thorins.



Programme

Pour toute nouvelle inscription

Documents à fournir :

Le programme détaillé sera affiché quotidiennement
Il est voué à évoluer en fonction de la météo et des
effectifs.



“Tous ensemble”

(les documents à remplir sont disponibles sur demande
par mail)

- Fiche de renseignements ET fiche sanitaire de liaison (valables 1 an)
- Copie du carnet de vaccination à jour avec nom de l'enfant
- Copie de la dernière attestation CAF ou MSA disponible
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité

Temps forts de la semaine :

Mardi 14 avril : intervention IMC
sarbacane de mâcon.

Jeudi 16 et vendredi 17 : Rencontre
avec Violette, André et Céline.



Vendredi 17 avril à partir de 18h :
Restitution des enfants / exposition
et repas partagé

Première AG du Clem animée !
Vendredi 17 avril de 18h à 20h
pour un moment de convivialité
autour d'un verre de l'amitié. Nous
vous présenterons notre bilan de
l'année 2025 en 3 ateliers

L'organisation des journées répond aux besoins, au
rythme et au développement des enfants et favorise
leur autonomie .

Programme sous réserve de modifications

